Image not found or type unknown

Suite a violences conjugales

Par **laron**, le **23/01/2010** à **15:43**

Bonjour,
je vie avec un homme dans son pavillon depuis 5 ans .j'ai porte plainte pour violences avec 4j itt ! je dois quitter le logement et laisser derriere moi tout le mobilier,ma situation financiere,nos projets,bref toute ma vie s'ecroule de plus je suis psychologiquement detruite,apres de multiple menaces et une atteinte a mon moral. je trouve injuste qu'apres avoir recu des coup c'est moi qui me debrouille pour me reloger moi et mes 2 enfants nous sommes complement perdu pour notre organisation qui brutalement boulverser!je suis epuisé et destabilisé.que puis je faire?me porter partie civile ?prendre un avocat?puisje demander une indemnisation?combien?
dans l'attente de votre reponse,je vous remercie

Par **Marion2**, le **23/01/2010** à **17:27**

Bonjour,

Vous déposez une plainte et vous contactez rapidement un avocat.
Selon vos revenus, vous aurez peut-être droit à l'Aide Juridictiaonnelle totale ou partielle.

Concernant le logement, voyez [fluo]en urgence[/fluo] une Assistante Sociale.

Bon courage à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés